

### Faire de votre époux un homme heureux!

Le bonheur est un but auquel aspire l'ensemble des êtres humains, car qui de nous n'aimerait pas être heureux? Personne. La majorité des individus évoqueraient, si vous les questionnez sur les moyens d'atteindre le bonheur, les choses classiques et évidentes tels que l'argent et les enfants. Une très petite minorité dirait que leur bonheur réside dans leur capacité à rendre autrui heureux

Moi je vois que la propension au bonheur de cette minorité est bien plus grande que chez d'autres. Pourquoi? Parce que le bonheur pour eux est lié à des sacrifices qu'ils sont en mesure de faire, car la décision leur appartient, de même que l'effort qui transforme le désir en réalité. Ceux-ci sont tout à l'opposé des autres qui sont contrôlés par leur désir, et bien souvent ne sont pas en mesure de le réaliser, car certaines des formules de ce désir, parfois toutes, ne sont pas dans leurs mains. Que pensez-vous si nous essayions d'être heureux en rendant autrui heureux? Vous me demanderez : «Que voulez-vous dire par 'autrui'?». J'entends par 'autrui' dans cet article le partenaire de notre vie. Chaque femme ne devrait-elle pas chercher à assurer le bonheur de son époux? Je parle de la femme en tout premier car ce magazine est un magazine féminin. Mais je ne tarderai pas à discuter, après cela, de l'homme, par justice et équité, car ce que je vois est que c'est, en clair, une affaire de responsabilité partagée qui ne devrait pas être assumée par l'un, sans la participation de l'autre.

Et parce que l'intérêt porté à cette affaire est ancien, je vous invite à découvrir sa recette de la bouche des intéressés. Et l'intéressée ici est Oumama Bint Al-Hareth, épouse de Aouf Ibn Milhim Al-Chaybani qui conseillait sa fille, la nuit de ses noces, lui disant : **«Ô ma fille! Le conseil est un rappel pour le distrait et une aide pour le sage. Si une femme, à cause de la richesse de ses parents ou à cause de leur grand attachement à elle, pensait se dispenser d'un mari, tu serais la première à pouvoir t'en exempter; mais les femmes sont créées pour les hommes et pour elles les hommes sont créés. Ô ma fille! Tu sors du nid où tu as grandi pour te rendre dans une couche qui t'est inconnue, auprès d'un conjoint qui t'est étranger : Désormais, il représentera pour toi l'autorité et le pouvoir. Sois pour lui une servante, il sera pour toi un esclave empressé à te servir. Maintiens pour lui dix qualités, il sera pour toi un trésor. La première et la deuxième sont la soumission consentante, l'écoute et l'obéissance; la troisième : sois pleine d'égards pour sa vue et son odorat de façon que, de toi il ne voit que de belles choses et ne sente que des odeurs agréables; la quatrième: sois attentive à son temps de sommeil, et à celui de sa nourriture de façon que son sommeil ne soit jamais perturbé, que sa faim soit toujours assouvie... car la fréquence de la faim irrite et le sommeil agité rend nerveux ; quant à la cinquième : garde ses biens, surveille ses serviteurs et ses enfants, observe une bonne gestion de sa fortune et élève ses enfants avec circonspection. La sixième consiste à ne point désobéir à ses ordres, ne jamais dévoiler son secret car si tu lui désobéis, tu encourres sa colère et si tu dévoiles son secret, tu t'exposes à sa rancune; puis en**

***septième point, ne le contrarie jamais, ne manifeste pas de la joie devant sa tristesse, et s'il est heureux, ne montre pas ta tristesse. La huitième sera que tu ne le pourchasses pas pour qu'il ne fuit pas, et tu n'en t'éloigneras point pour qu'il ne se détourne pas: «s'il s'approche de toi, fais de même, s'il se détache, éloigne-toi». La neuvième : sois la plus obéissante que tu puisses, il sera le plus généreux qui soit, et le plus tu seras en accord avec lui, le plus longtemps il t'accordera sa compagnie. La dixième et dernière est que tu saches que tu n'atteindras ce que tu désires que lorsque tu préféreras sa satisfaction à la tienne propre, et ses envies aux tiens en ce que tu aimes ou abhorre. Et que la satisfaction de Dieu demeure ton but ultime.***

»

La recommandation se termine ici et je considère qu'il n'y ait point besoin de la commenter, mais plutôt d'en contempler longuement le contenu pour ses sages considérations, et la sagesse demeurera toujours l'aspiration du bon croyant, qui doit lui profiter quand il la trouve. Ce conseil, tout en englobant de multiples fondements, ne pourra que plaire aux hommes ; néanmoins, je tiens à attirer l'attention de la femme à certaines autres choses qu'elle pourrait méconnaître, mais qui comptent énormément pour rendre un homme heureux.

La première de ces choses est le problème des contentions. Une femme peut bien être en désaccord avec son époux car ayant sa propre opinion, et cela est tout à fait naturel et sain, et sans rancune. L'épouse ne peut absolument pas être critiquée d'avoir son propre point de vue, mais elle le devient si elle transforme cette affaire en une argumentation longue et entêtée, sans issue, surtout quand il s'agit de leurs affaires communes qu'une seule et unique décision, en définitive, doit pouvoir clore et y mettre un terme. Supposons, en tant qu'exemple, qu'un homme et sa femme ne se mettent pas d'accord sur l'école à laquelle ils doivent faire entrer leurs enfants. Le mari voit que l'école x est la meilleure alors que la femme voit autrement. La discussion commence et s'enflamme, continue puis se termine, sans qu'aucun d'entre eux deux se convainque à adopter le point de vue de l'autre. Mais en fin, les enfants doivent bien entrer à l'école et la solution ne peut pas être que l'épouse continue à argumenter avec son mari, brandissant nuit et jour ses arguments jusqu'à ce que ce dernier se rende à ses désirs. Ceci ne peut certainement pas être la solution. Mais l'issue, serait, tout simplement, que l'épouse accepte la décision de son mari après qu'elle ait tout loisir d'expliquer clairement son point de vue, et lui y ait prêté oreille plus d'une fois.

Adopter une telle approche est très réconfortant dans ce genre d'affaires et de problèmes où les points de vue diffèrent et s'opposent, et a l'avantage de ne pas provoquer l'homme de façon continue. Le consentement de la femme à la décision de son mari n'est nullement une soumission, mais plutôt une immunité, tout en accordant à l'autre partie ses droits et ne pas le contester dans ce droit. La femme pourrait parfaitement être la plus raisonnable et ayant la vision la plus globale et l'opinion la plus indiquée, ce qui pourrait tout à fait se démontrer au fil

du temps. Mais il demeure que les décisions du chef de famille ne doivent pas être étouffées, et lui extenué par les discussions continuelles.

**source: Amr khalid**